

RAPPORT D'ACTIVITÉ ACADÉMIQUE

(matériel de vote à demander au responsable SNES-FSU de votre établissement – S1 – ou envoyé directement aux syndiqué-e-s isolé-e-s (congé connu du SNES, établissements ayant 3 syndiqué-e-s ou moins, etc.)

Le rapport d'activité et le rapport financier académiques présentent l'activité syndicale menée par la tendance Unité et Action au cours des 2 dernières années (2014 et 2015). **Ils doivent être soumis au vote des adhérents entre le 1er février et le 2 mars 2016.** Chaque syndiqué a donc la possibilité de donner son avis sur l'orientation et l'activité syndicale académique. Le vote académique a lieu en même temps que le vote du rapport d'activité national, mais il s'agit bien de deux votes différents. Les adhérents auront ensuite à élire en mai une nouvelle commission administrative académique (CAA), dont le bureau et le secrétariat seront l'émanation. Ces derniers sont chargés de mettre en œuvre les orientations choisies et participent aux instances nationales par le biais de leurs représentants élus, pour faire entendre la voix des syndiqué-e-s de l'académie de Lille et porter leurs préoccupations, interrogations et revendications spécifiques ou s'inscrivant dans un contexte plus général, comme c'est le cas actuellement dans le cadre de la réforme du collège.

Le gouvernement s'enferme dans une politique montrant à quel point il est coupé des réalités et de la profession.

Le cap choisi par le gouvernement maintient, amplifie même, les orientations idéologiques désastreuses défendues par le gouvernement précédent, s'inscrivant toujours dans une logique qui considère la dépense et l'emploi publics comme un handicap et pas un atout. Cela se traduit par la réduction des recettes fiscales, des dépenses publiques, la poursuite de la rigueur budgétaire et de l'austérité.

Les décisions et les réformes continuent de **remettre en cause les acquis sociaux, de réduire le pouvoir d'achat des salariés et des retraités, accentuant les inégalités et aggravant les chiffres du chômage.**

Dans la Fonction publique, les dizaines de milliers de suppressions de postes de la période précédente n'ont jamais été compensées (et les conditions de travail et de rémunération sont devenues telles que les concours peinent à trouver des candidats, en particulier dans l'Education nationale).

L'organisation de la fonction publique et des services publics continue à se faire selon les règles de management imposées au secteur privé et l'insupportable blocage des salaires des fonctionnaires par le gel du point d'indice se poursuit.

Dans le domaine de l'Éducation, **le nombre de postes vacants interroge** : il s'agit soit d'un déficit de recrutements (en documentation, le nombre de postes mis nationalement au concours suffirait à peine à couvrir les seuls besoins de l'académie de Lille), soit d'une désaffectation de diplômés, courtisés par un secteur privé autrement plus attractif. Au final, **les besoins dans les établissements ne sont pas couverts,** y compris dans des établissements proches de Lille, jusqu'ici épargnés, les remplacements, quelles que soient les disciplines, ne se font plus ou alors à l'interne ou encore par le biais de petites annonces qui ne trouvent plus souvent preneurs. **La dégradation des conditions d'exercice** (augmentation très forte des effectifs par classe, service sur plusieurs établissements, remise en cause des enseignements disciplinaires, de leurs horaires, et des pratiques professionnelles, pressions hiérarchiques ...) a pour conséquence **l'alourdissement continu de la charge depuis des années,** rendant la situation de plus en plus tendue et difficile pour les personnels. **La réforme du collège, que nous combattons depuis le milieu de l'année scolaire 2014 – 2015, en est la parfaite illustration.**

Les batailles menées par la section académique depuis deux ans, en utilisant les outils d'un syndicalisme combatif et exigeant.

Une profession mieux informée et mieux organisée collectivement réussit davantage à défendre ses droits et à se faire entendre. En conséquence, la section académique du SNES de Lille explique, alerte, mobilise régulièrement les collègues sur ces évolutions, par le biais de son bulletin académique devenu trimestriel, et relayé hebdomadairement par **la lettre d'information électronique** envoyée à près de 6 000 abonné-e-s (soit presque le double de nos adhérents), et scrupuleusement étudiée par les instances rectorales, les chefs d'établissement (cf réactions à la rubrique « le dîner des chefs ») et les autres syndicats de l'académie. C'est aussi un outil devenu indispensable aux syndiqué-e-s : il permet de voir que l'on n'est pas isolé, de s'inspirer des idées des autres pour les réinvestir ensuite.

Mais comme **rien ne remplace le travail de terrain**, permettant la revivification des établissements par la présence de militants locaux, les batailles menées par la section académique se font aussi dans le cadre de **stages** de plus en plus fréquentés (stage langues vivantes et anciennes à plus de 70 participants, stage sur la mixité sociale à plus de 150, etc.), et **d'heures d'information syndicale** toujours plus nombreuses à être assurées par les militants du s3. Ainsi, le combat qui se poursuit encore actuellement contre la réforme du collège a conduit depuis septembre 2015 à animer près de 150 HIS dans des collèges, dont beaucoup étaient jusqu'ici qualifiés de « déserts syndicaux ».

Parce qu'elle porte depuis des années le **projet de rapprochement avec les organisations syndicales de lutte et de transformation sociale**, la section académique continue de prendre les initiatives nécessaires pour organiser des actions syndicales communes sur des bases revendicatives fortes. Ainsi, **le SNES académique est à l'origine de mobilisations intersyndicales ou les soutient** dans le cadre de réunions intersyndicales SUD-CGT, pouvant s'élargir à FO et au SNALC sur certains points, concernant une situation locale, voire toute l'académie, et même des enjeux nationaux (lors de la manifestation nationale du 10 octobre, le SENS de Lille a ouvert ses réservations de places de TGV aux autres syndicats).

Dans le cadre des **permanences syndicales** comme des **commissions paritaires** (les élus du SNES-FSU sont majoritaires dans les CAPA grâce à votre vote aux élections professionnelles), ou des instances (CTA) ou **audiences** les interventions de nos militants sont nombreuses pour essayer d'améliorer des situations individuelles et collectives (paiement des heures de vaisselle, des copies de bac svt/physique etc.), dans le **respect des règles et dans la transparence**. C'est déjà le cas pour la hors-classe, devenue dans l'académie de Lille et pour les corps à gestion déconcentrée, une fin de carrière pour tous (sauf cas à la marge, ayant un double avis défavorable). Ce travail se poursuit pour rééquilibrer le barème des mutations intra, réfléchir aux évolutions des notations et réduire les inégalités entre situations.

Enfin, **le succès de nos congrès académiques montre la vigueur de notre syndicalisme** en comparaison des autres syndicats : ils sont très fréquentés à la fois en nombre de militants (au moins 100 pour les congrès intermédiaires, 150 pour ceux qui préparent les congrès nationaux), d'établissements représentés (plusieurs dizaines), et l'on peut constater à chaque fois un renouvellement des participants. Ils sont donc des temps fort de notre vie démocratique et un moment privilégié pour déterminer ensemble nos orientations et notre stratégie pour nous défendre, conquérir des droits nouveaux et affirmer notre projet pour le service public d'éducation nationale. **Prochain rendez-vous : le congrès académique les lundi 7 et mardi 8 mars au lycée G. Berger de Lille !**

Du 1er février au 2 mars 2016

Vote du rapport d'activité académique

Vote du rapport d'activité et financier nationaux

2 votes différents lors d'un même scrutin